OBJECTIFS ET MODALITÉS DU CYCLE DE FORMATION EN DROIT NOTARIAL

Le Centre interuniversitaire de droit notarial (CIDN) organise la vingt-cinquième session du cycle de formation continuée en droit notarial, dont le programme fait l'objet du présent prospectus. Entamé en 2000 sur le thème général des successions, il propose pour le présent cycle un ensemble de sujets incontournables pour le notariat, allant du droit civil au droit judiciaire, en passant par le droit économique, le droit fiscal, le droit administratif et le droit international privé.

Ce programme reste toujours fidèle à son inspiration d'origine : approfondir, dans un esprit interactif, des questions d'actualité intéressant directement la pratique notariale. Il s'adresse donc aussi bien aux notaires en exercice et aux candidats-notaires (qui pourront ainsi satisfaire à leur obligation de formation permanente), qu'à leurs collaborateurs chevronnés et aux stagiaires qui viennent de sortir de l'Université, avec une attention particulière pour celles et ceux qui préparent le concours pour le titre de candidat-notaire.

Comme les éditions précédentes,

- le cycle comporte six séances de quatre heures, qui se donnent à tour de rôle dans les locaux des trois Facultés de droit organisatrices.
- Depuis le cycle 2022-2023, les séances ne sont dispensées **qu'à une seule reprise**, l'orateur étant présent physiquement dans l'Université mentionnée dans le programme ; les participants peuvent suivre la séance en présentiel dans cette Université, ou en distanciel à leur domicile (via Teams).
- les participants prennent inscription pour les six séances auprès de **l'Université de leur choix**.
- les inscriptions sont prises par les **études notariales**, au nom du notaire titulaire. Chaque Étude dispose de la sorte de la possibilité de faire participer plusieurs notaires, candidats-notaires ou collaborateurs, suivant un tarif réduit à compter de la deuxième inscription.

FORMATION PERMANENTE

Le cycle est agréé au titre de formation permanente par la Chambre nationale des notaires à concurrence de 4h/matinée, pour un maximum de 20h/cycle.

C I D N

CENTRE INTERUNIVERSITAIRE DE DROIT NOTARIAL

(Section francophone)

Cycle de formation en Droit notarial 2024-2025 XXV^e session

Organisé sous la direction de :

Etienne BEGUIN

Notaire et maître de conférences invité à l'UCLouvain

Frédéric GEORGES Professeur à l'Uliège et avocat

Matthieu VAN MOLLE Notaire, maître de conférences à l'ULB et chargé de cours à l'ULiège

PROGRAMME DE LA SESSION 2024-2025

SAMEDI 12 OCTOBRE 2024 à Bruxelles

Exercices pratiques de liquidation, par A. DEMORTIER, Avocate et Collaboratrice scientifique à l'UCLouvain, F. LALIERE, Avocat et Professeur à l'ULB et M. VAN MOLLE, Notaire, Maître de conférences à l'ULB et Chargé de cours à l'ULiège

SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024 à Liège

L'extinction du contrat – Focus sur la nullité, la résolution et la condition résolutoire, par Chr. BIQUET, Professeur à l'ULiège

Ventes purgeantes et actualités de la liquidation-partage judiciaire, par Fr. GEORGES, Professeur à l'ULiège et Avocat

SAMEDI 14 DECEMBRE 2024 à Louvain-la-Neuve

Le décret du 13 décembre 2023 modifiant le CoDT et ses incidences notariales, par D. JANS, Président de le Commission de nomination de langue française pour le notariat et Avocat

Les expulsions de logements dans les trois régions, par N. BERNARD, Professeur à l'Université Saint-Louis Bruxelles et Professeur invité à l'UCLouvain

SAMEDI 18 JANVIER 2025 à Louvain-la-Neuve

Le divorce par consentement mutuel, par N. DANDOY, Professeure à l'UCLouvain

Bail à ferme : status quaestionis, par E. BEGUIN, Notaire et Maître de conférences invité à l'UCLouvain

SAMEDI 15 FEVRIER 2025 à Liège

Questions choisies de droit des biens, par P. LECOCQ, Professeur à l'ULiège

Aspects fiscaux des liquidations et des restructurations de sociétés, par I. RICHELLE, Professeur à l'ULiège, Co-Présidente du Tax Institute ULiège, Avocate

SAMEDI 15 MARS 2025 à Bruxelles

Les obligations fiscales des professionnels du droit, en particulier les notaires, sur les opérations de patrimoine : DAC6, taxe Caïman, lutte contre le blanchiment, par S. SCARNA, Avocate et Chargée de conférences à la Solvay Brussels School

Fonctionnement du Tribunal de la famille dans les procédures intéressant le notariat, difficultés rencontrées en pratique et solutions, de lege lata et de lege ferenda, par A.-Ch. VAN GYSEL, Professeur à l'ULB, Président du Centre de droit privé et Avocat

EN PRATIQUE

INSCRIPTIONS

Les participants s'inscrivent auprès de l'Université de leur choix. Les inscriptions doivent parvenir auprès du secrétariat de l'Université choisie pour le 30 septembre 2024 au plus tard.

Le lien Teams pour suivre la séance à distance sera communiqué dans le courant de la semaine qui précède la séance.

DROITS D'INSCRIPTION

Les participants paient un droit d'inscription de 500,00 € pour tout le cycle ; la deuxième inscription (et les suivantes) au sein d'une même étude et auprès de la même Université ainsi que celle des stagiaires est réduite au prix de 300,00 € pour tout le cycle.

L'évènement est exempté de la TVA (art. 44, §2, 4°, C. TVA).

LIEUX ET HORAIRES

Les samedis de 9h à 13h, à tour de rôle selon le programme ci-joint :

-à Bruxelles : Faculté de Droit de l'ULB

Avenue Héger 2, 1050 Bruxelles, Bâtiment H (auditoire 1309)

-à **Liège** : Faculté de Droit

Quartier Agora, Place des Orateurs 3, Bât. B31, 4000 Liège (auditoire Portalis)

-à Louvain-la-Neuve :

Place Montesquieu, 1348 Louvain-la-Neuve (Auditoire More 55)

SECRÉTARIATS ET PAIEMENT DES INSCRIPTIONS

Pour les inscriptions ainsi que le paiement et toute information pratique :

* Université libre de Bruxelles :

Inscription exclusivement en ligne : https://bit.ly/CIDNULB2425

E-mail: matthieu.van.molle@ulb.be

Compte: BE79 2100 4294 0033 (communication: CIDN 4ROOC14 + nom des inscrits)

* Université de Liège :

Inscription en ligne : https://www.droit.uliege.be/droit/CIDN

Unité Droit Notarial (Prof. Ch. Biquet), ULiège

E-mail: nbleve@uliege.be

Compte: BE39 3400 9045 0619 (communication: CIDN-2024-2025 + nom des inscrits)

* Université catholique de Louvain :

Inscription en ligne: https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/juri/cefap/cidn.html

E-mail: cidn@uclouvain.be

Compte: BE24 2710 3660 8438 (communication: CIDN-2022-2023 + nom des inscrits)